

# BULLETIN D'INFORMATION

## n°10

### Période du 01/01/03 au 01/05/2004

#### Edito.

Dans ce numéro :

#### LA VIE DU RESEAU

- ▶ Formation de nouveaux correspondants
- ▶ Réunions annuelles des correspondants
- ▶ Réunions d'information, conférences...
- ▶ Commissions départementales et protocole d'enlèvement de lynx
- ▶ Relations internationales

#### LES INÉDITS DU RÉSEAU

- ➔ Département du Jura : un jeune lynx capturé par des chiens et des photographies en cascade !
- ➔ Photographie d'un lynx « à bout portant »
- ➔ Chartreuse Iséroise : Reproduction du lynx attestée en 2003
- ➔ Un lynx braconné dans le Massif Vosgien

#### LE POINT SUR LA RECHERCHE

- ▶ Les études en cours à l'ONCFS
- ▶ Coup d'œil sur l'actualité scientifique internationale

#### LES DONNÉES

- ▶ Le volume et la nature des données
- ▶ L'aire de répartition du lynx
- ▶ La gestion administrative des dommages
- ▶ Tableau : Nombre d'informations récoltées par les correspondants
- ▶ Tableau : Nature des données retenues
- ▶ Carte : Aire de présence détectée en 2002-2003
- ▶ Liste des informations vérifiées par le réseau Lynx du 01/01/03 au 31/12/03

L'année 2003 a été marquée par un renouvellement complet de l'équipe chargée du suivi "lynx". L'animation est désormais régionalisée, de plus pour les régions Rhône-Alpes et PACA les anciens réseaux "lynx" et "loup" ont fusionné fort logiquement en un réseau "Grands Carnivores". Nous avons décidé de rester fidèles à la présentation habituelle du bulletin "Lynx", celle-ci semblant satisfaire tout le monde (mais les remarques sont les bienvenues...) ce qui ravira aussi les collectionneurs qui auront une série homogène. Plus sérieusement, nous avons considéré que le travail de nos prédécesseurs (J.M. VANDEL et P. STAHL) était d'une grande pertinence et d'une grande qualité, aussi notre challenge minimum n'était pas de bouleverser le fonctionnement du réseau et du traitement des données mais d'assurer un niveau de suivi et de traitement équivalent. En effet les hommes peuvent changer et ce n'est sans doute pas fini, mais le monitoring du lynx demeure avec les mêmes standards d'évaluation et de restitution, exigence fondamentale qui je pense doit vous rassurer!

Pour le suivi de l'aire de répartition, nous sommes aux deux-tiers de la période triennale 2002-2004 et déjà les indicateurs d'aires occupées semblent dénoter des évolutions à une légère expansion dans les Alpes. Pour les Vosges et le Jura, environ 90% de l'aire occupée pendant la période 1999-2001 est déjà recouverte. Le niveau des dommages indemnisés en 2003 est équivalent à celui de 2002 (100 victimes en 69 attaques), ce sont les chiffres les plus bas relevés depuis 1988. Soyons optimistes en souhaitant que cette situation perdure.

Vous trouverez à travers le témoignage et les photographies de certains de vos collègues correspondants le récit de faits marquant de cette année 2003. Que ceux-ci soient remerciés pour leur contribution au présent bulletin.

Pour 2004, continuez avec persévérance vos prospections notamment dans des zones avec peu ou pas d'indice (cf. in bull.), initiez des amis ou des collègues afin qu'ils deviennent à leur tour un jour correspondants du réseau. Enfin, je vous souhaite de vivre une rencontre avec le lynx aussi forte que celle décrite par Yves DERAIN dans ce bulletin et vous remercie de votre engagement, condition indispensable à la vie et à la productivité du réseau ... votre outil de suivi du lynx.

P. ROULAND

La prédation du lynx profite à d'autres espèces notamment au chat forestier.  
Photo C. BOMBOIS - Jura, novembre 2003



Edité et publié par l'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE  
Direction des Études et de la Recherche - C.N.E.R.A. Prédateurs et Animaux Déprédateurs - Equipe Loup-Lynx  
Z.I. Mayenois - 5, Allée de Béthléem - 38610 Gières

Tél : 04.76.59.13.29. - Fax : 04.76.89.33.74. - E.mail : rezo lynx@oncfs.gouv.fr  
Rédaction : Patrick ROULAND et Eric MARBOUTIN - Mise en page : Annie BURSA

# LA VIE DU RESEAU

*Depuis l'année 2003, l'animation du réseau est régionalisée. François LEGER (F.L.) coordonne celui-ci pour le massif Vosgien, Patrick ROULAND (P.R.) dans la région "Rhône-Alpes" et la chaîne du Jura et Yannick LEONARD (Y.L.) pour la région "P.A.C.A.". Chaque coordinateur est autonome mais travaille évidemment suivant les mêmes procédures, notamment pour la validation des données. Les bases de données, indices et constats sont centralisés à Gières (38).*

*L'animation du réseau consiste principalement en des actions de formation de nouveaux correspondants, d'animation des réunions annuelles, d'information et de représentation au sein d'instances départementales (commission de suivi du lynx ou commission des litiges) ainsi que l'établissement de contacts transfrontaliers. Pour l'année écoulée, les principales actions d'animation figurent ci-dessous :*

## Formation de nouveaux correspondants

Dorénavant les stages organisés dans le massif Alpin concernent à la fois les espèces Lynx et Loup. Une session de formation a été organisée (Y.L. et P.R.) du 10 au 12/03/04 à Colmars-les-Alpes (04). Elle concernait 52 stagiaires des départements 04, 05, 06 et 83 se décomposant ainsi :

- Espaces protégés (8),
- Accompagnateurs en moyenne montagne (17)
- ONCFS (16),
- DDAFs (6),
- Associations (5).

## Réunions annuelles des correspondants

Lors de l'année 2003, les réunions n'ont concerné que le massif Alpin (présentation des données 2002/2003 loup et lynx). Les correspondants du Jura et des Vosges n'ont pas été réunis car ils l'avaient été à l'automne 2002 par J.M. VANDEL ou l'essentiel des résultats concernant le lynx leur avaient été présentés.



Correspondants stagiaires - COLMARS (04), mars 2004  
Photo : Y. LEONARD

Réunions effectuées en Rhône-Alpes : Savoie et Haute-Savoie le 20 juin 2003, Drôme et Isère le 26 juin 2003.

Réunions effectuées en région P.A.C.A. : Hautes-Alpes le 17 Juin 2003, Alpes-de-Haute-Provence le 18 juin 2003, Var le 24 juin 2003 et Alpes-Maritimes le 25 juin 2003.

## Réunions d'informations, conférences...

Les coordinateurs régionaux sont régulièrement sollicités pour présenter le réseau, ses objectifs et les résultats acquis. Dans limite de nos disponibilités, nous répondons favorablement à ces demandes dans l'objectif d'effectuer la promotion du réseau et de susciter des vocations de nouveaux correspondants.

- ◆ le 19 mai 2003 - Gérardmer (88) - Exposé : "Historique de la réintroduction du lynx et situation actuelle dans les Vosges" au comité de pilotage des ORGFSH pour la Lorraine (F.L.),
- ◆ le 30 octobre 2003 - Strasbourg (67) - Exposé : "Le lynx et le fonctionnement du réseau lynx" dans le cadre de la formation de 40 éco-conseillers (F.L.),
- ◆ le 5 novembre 2003 - La Petite Pierre (67) - Exposé : "La réintroduction du lynx et sa situation actuelle dans le massif Vosgien" dans le cadre du projet "oeil de lynx" animé par l'association "Les piverts" avec le P.N.R. des Vosges du Nord, l'Education nationale et les Conseils généraux 57 et 67 (F.L.),

- ◆ le 26 novembre 2003 - Grenoble (38) - Conférence : "Le réseau de correspondants Grands carnivores et situation du loup et du lynx en Isère" pour le Centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA) (P.R.),
- ◆ le 19 février 2004 - Maison de la réserve naturelle de Remoray (25) - Conférence : "Le réseau Grands carnivores, situation du lynx et du loup en France" (P.R.),
- ◆ le 13 mars 2004 - Martincourt (54) - Exposé : "Le lynx en France et plus particulièrement dans les Vosges" (F.L.).

### Commissions départementales et protocole d'enlèvement de lynx

De manière spécifique aux massifs Jurassien et Vosgien, il existe des commissions départementales du suivi du lynx et des dommages. Les animateurs du réseau y sont membres de droit. La commission du suivi examine l'évolution du statut du lynx dans le département et peut formuler à l'administration toute proposition visant à améliorer la gestion des problèmes rencontrés. La commission des dommages a pour objectif de statuer sur les cas litigieux (avis divergent entre l'agent constateur et l'éleveur). Depuis 2001, à la demande du Préfet, elle peut, dans des conditions déterminées par un protocole agréé par le MEDD, émettre un avis pour l'enlèvement d'un lynx sur un foyer de dommages (contingenté à 1 lynx/département/an).

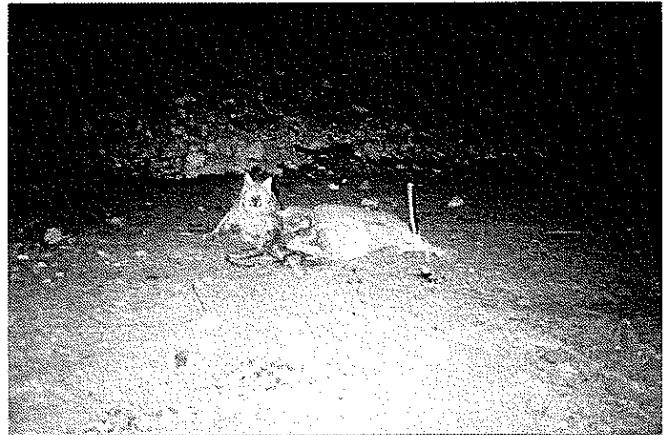
Fait notable, en Mars 2004, le Préfet de l'Ain a pris un arrêté instituant un comité départemental grands prédateurs. Celui-ci intègre les anciennes commissions du suivi et des dommages du lynx et élargit leur rôle au loup suite à la certification de sa présence en 2003 dans le Valromey.

### Récapitulatif des réunions :

- ◆ Massif Vosgien: dépt. 68: 1 commission de suivi et 2 dommages en 2003, 1 de chaque en 2004; dépt. 67 et 88 : chacun 1 commission des dommages en 2003. (F.L.),
- ◆ Massif jurassien: dépt. 01: 2 commissions de suivi et de dommages en 2003, 1 de chaque en 2004; dépt. 39: 2 de chaque commission en 2003, 1 de chaque en 2004. (P.R.).

### Application du protocole d'enlèvement d'un lynx :

Celui-ci a été déclenché par arrêté préfectoral à 2 reprises après avis favorable des commissions de suivi. D'abord dans l'Ain, sur les communes de Bénonces et Ordonnaz (date limite d'application 15/02/04) puis dans le Jura sur la commune de Chemilla (date limite 30/05/04). Dans les deux cas, aucun lynx n'a pu être enlevé.



Lynx responsable des dommages — Chemilla (39) - année 2004  
Photo : C. BOMBOIS

### Relations internationales

- ◆ le 25/01/03, à Thannenkirch, accueil de la réunion des biologistes de la LCIE (Larges Carnivores Initiative for Europe) et visite du massif du Taennchel (F.L, E. MARBOUTIN, J.M. VANDEL). La LCIE est une structure non gouvernementale qui regroupe des biologistes européens. Ceux-ci échangent leurs résultats et préparent pour le Conseil de l'Europe, les gouvernements concernés, le WWF ou l'UICN des propositions scientifiques qui intègrent les préoccupations des populations locales pour la conservation des 5 espèces de carnivores suivantes : l'ours, le loup, le lynx d'Europe, le lynx pardelle et le glouton.
- ◆ le 07/11/03, à Fénestrelle (Province de Turin), formation sur le lynx et le relevé d'indices d'une soixantaine d'agents des espaces protégés Italiens suite à la demande du Pr T. MINGOZZI (J.M. VANDEL, Y.L., P.R.). Ces dernières années des indices de présence de lynx ont été relevés par les Italiens dans la haute vallée de Suze (région de Bardonecchia) proche de la frontière avec le département de la Savoie. Le souhait du Pr MINGOZZI est d'organiser une structure technique similaire au réseau lynx français afin de relever les indices de présence, de les traiter et de restituer l'information suivant la nomenclature compatible à la fois avec le réseau SCALP (Biologistes Alpains qui suivent le statut du lynx) et le réseau lynx français.

# LES INÉDITS DU RÉSEAU

## Département du Jura : un jeune lynx capturé par des chiens et des photographies en cascade !

*Les correspondants du Jura notamment le service départemental de l'ONCFS et les techniciens de la fédération des chasseurs font preuve d'une grande technicité dans la prise de vue de lynx au moyen du piège photographique.*

*Cette technique doit être utilisée avec circonspection en particulier dans les cas suivants: mise en évidence de la présence de l'espèce dans un secteur où elle n'est pas connue et identifiée par d'autres indices, mise en évidence d'une preuve de reproduction, détermination d'une responsabilité en cas de dommages importants et répétitifs notamment pour essayer de déterminer si le prédateur est toujours le même.*

*Dans les cas présentés ci-dessous, J.L. PARIS fait état de la destruction d'un lynx juvénile par des chiens, fait rarement rapporté. Le deuxième jeune lynx s'en est sorti, la preuve ? Il a été photographié 5 jours plus tard par J. BOMBOIS !*

### Premier épisode :

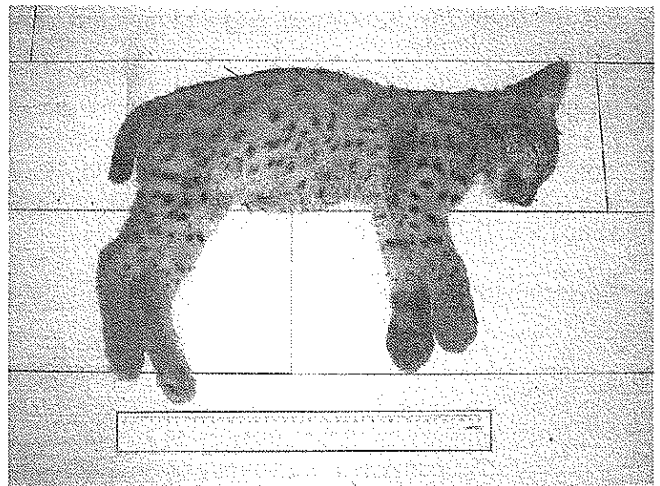
Le mercredi 17 septembre 2003, vers 15h15, notre service est informé par les chasseurs de la commune de Sarroгна, de la destruction d'un jeune lynx par leurs chiens.

Cet incident s'est déroulé aux abords d'une zone de prés et de cultures insérée entre deux massifs forestiers, entrecoupée de haies et de buissons et traversée par une route départementale.

Un groupe de chasseurs nous attend au bord de la route où un parking leur est destiné. Nous rencontrons immédiatement les propriétaires et conducteurs des chiens à l'origine de l'attaque. Puis, nous rendant à l'endroit précis des faits, nous remarquons qu'il s'agit de l'intérieur d'une haie constituée d'arbres élevés et d'une frange de buissons d'épines. Dans la végétation dense, nous constatons la présence d'un cadavre de chevreuil, et environ deux mètres plus loin, celui d'un jeune lynx.

L'examen de la carcasse de chevreuil nous confirme qu'il s'agit bien d'une proie de lynx. Les conducteurs de chiens nous donnent alors la description des faits qui peut être résumée ainsi :

- une chasse au sanglier a été organisée dans l'après-midi,
- trois chiens fox-terriers ont été lâchés et se sont aussitôt « mis au ferme »,
- pensant qu'il s'agissait de sangliers, les chasseurs ont lâché sept autres chiens,



*cadavre de jeune lynx de Sarroгна – poids : 4,264 kg – longueur tronc + tête : 53 cm. Photo : S.D. 39.*

- il y a eu alors une poursuite, mais les trois fox-terriers sont rapidement revenus au point de départ,
- les chasseurs ont perçu les bruits d'une bagarre et les cris d'un animal,
- pensant qu'il s'agissait de marccassins, ils se sont rendus sur place et ont trouvé le cadavre d'un jeune lynx,
- la battue a été stoppée pour prévenir notre service.

Il est évident que se trouvaient gîtés auprès de ce chevreuil au minimum un jeune lynx accompagné de sa mère; c'est à elle que revient en effet le rôle de capturer les proies destinées à la survie du groupe. C'est elle également qui a dû, dans un premier temps, faire face aux chiens avant d'en entraîner à sa suite.

Le comportement des lynx devant les chiens ressemble fort à celui d'une laie défendant sa portée.

Les restes du chevreuil ont été laissés en place pour une tentative de piégeage photographique ; quant au jeune lynx il a été pris en charge afin d'être remis au Laboratoire vétérinaire départemental pour autopsie. Le résultat des analyses, la nature des blessures confirmera la version d'une attaque par des chiens.

Pour conclure, nous tenons à souligner l'attitude des chasseurs qui ont agi avec transparence dans cette affaire.

**J.L. PARIS – ONCFS - S.D du Jura**

#### **Deuxième épisode:**

Quatre jours plus tard sur la commune de Féigny limitrophe de celle de Sarroigna, un chasseur découvre un brocard tué de la nuit en faisant le pied du sanglier le dimanche 21 Septembre 2003. Il suppose que le lynx est la cause de la mort (consommation d'un gigot).

La personne a aussitôt informé le technicien de la fédération départementale des chasseurs du jura qui s'est rendu le lendemain matin sur place pour recueillir des indices.

Après examen, des traces de morsures au cou ont été relevées ainsi que la consommation du deuxième gigot (caractéristiques typiques), ce qui a confirmé que le lynx a causé la mort du chevreuil.

Le lundi soir le piège photo du réseau a été mis en place vers 18h avec des conditions météorologiques assez défavorables, vent important et averses de pluie.

Le mardi matin vers 8h le piège a été enlevé, sept photos ont été prises durant la nuit et le lynx a consommé en partie les deux épaules.

Le résultat a permis d'identifier deux lynx : un adulte (cinq photos à partir de 22h13) et un jeune (deux photos à partir de 3h55). Sur aucune photo, les deux individus apparaissent simultanément. Malheureusement à cause du vent l'appareil a bougé un peu ce qui peut laisser supposer que lorsque le jeune a été photographié l'adulte était peut-être sur la proie.



*Lynx adulte et petit lynx – Photo : J. BOMBOIS, septembre 2003*

Ces deux observations sont distantes d'environ deux kilomètres, ce qui confirme que le lynx adulte est resté avec son jeune dans le même massif forestier, malgré la perte d'un de ses jeunes.

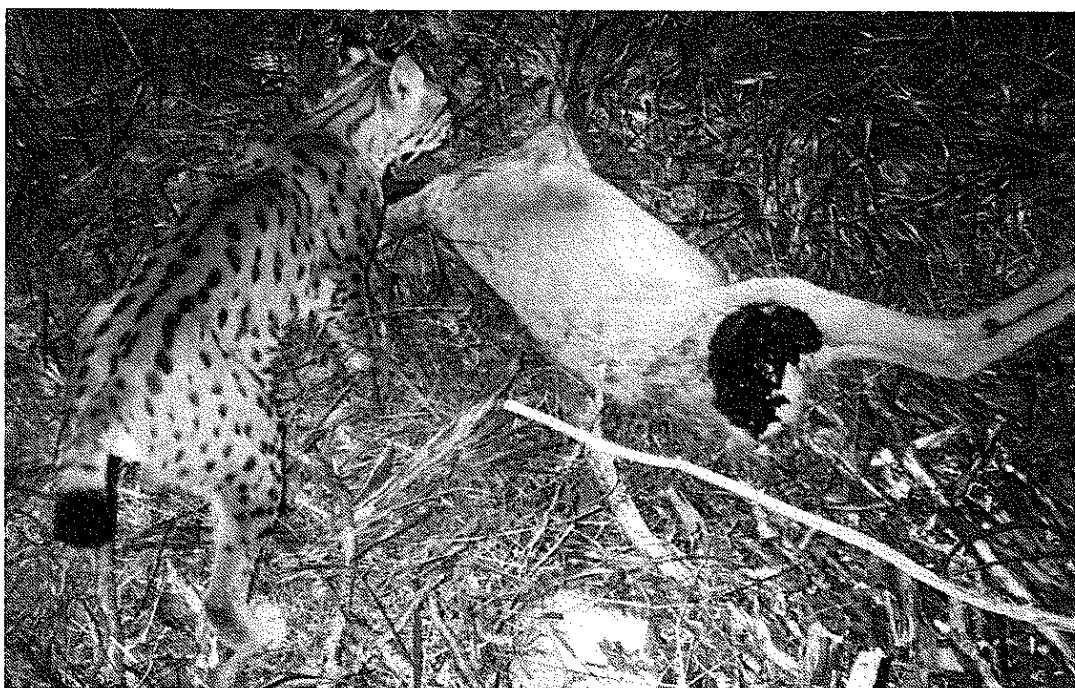
**J. BOMBOIS – F.D.C 39**

**Autre contexte :**

Le 2 septembre 2003, sur la commune des Bouchoux, une chevrette est découverte prédatée avec des traces de morsures et un début de consommation d'un gigot. Aussitôt contacté, le technicien de la F.D.C. du Jura a mis en place le piège photo en fin de journée, et sept photos ont été prises (cinq à partir de 21 h 23, et deux à 4 h 10). Cela a permis d'identifier un lynx adulte.

Pour le recueil de ces données, tous les techniciens de la fédération sont correspondants du réseau. Malheureusement les opportunités de mettre le piège photo en place sont rares car très peu de proies sauvages sont découvertes dans de courts délais. Ceci est dommage car nous pourrions recueillir des informations très précieuses.

**M. MARILLIER – F.D.C 39**



*Lynx adulte – Photo : M. MARILLIER,  
Les Bouchoux, septembre 2003*

## Photographie d'un lynx "à bout portant" !

*Yves DERAÏN, forestier et correspondant du réseau "lynx" en Savoie a acquis une bonne connaissance de la fréquentation du lynx sur la chaîne de l'Epine. Il y a relevé de nombreux indices confirmés et probables au cours de ces derniers hivers. Après des suivis de pistes assidus, il observait l'animal en 2003. Cette année, il a fait mieux en le photographiant à quelques mètres de distance avec du matériel rudimentaire (appareil jetable). Cette photo est la deuxième réussie en Savoie après celle d'E. CHARVOZ en Maurienne en 2002. Il nous a paru intéressant de recueillir son témoignage et de faire partager son émotion. Le challenge de l'année prochaine: "caresser le lynx"!*

" Le 2 Mars, en matinée, j'ai pisté un lynx de grand gabarit (longueur talon-doigts > 25 cm) depuis le col de l'Epine jusqu'au dessus du lac d'Aiguebelette. L'après-midi, j'ai changé de secteur et j'ai trouvé la piste d'un lynx plus petit (longueur talon-doigts = 22 cm) dans un secteur accidenté sous la dent du Chat.

Après plusieurs kilomètres de pistage, je décidais d'arrêter et en rejoignant mon véhicule, je trouve la trace fraîche du lynx que j'ai dû déranger. Il était tard, je décide de prospecter ce secteur d'une vingtaine d'hectares. Connaissant bien les lieux et les habitudes du lynx, j'entrepris de faire un affût dans un endroit approprié.

Accroupi, au pied d'un arbre, en bordure de piste, j'attends !. Une demi-heure plus tard, j'entends les aboiements d'un chevreuil affolé à une centaine de mètres sous moi. La nuit commence à tomber quand je vois sortir le lynx sur la piste à 20 mètres sur ma gauche !!!

Contre toute attente, l'animal se dirige dans ma direction. C'est en arrivant à ma hauteur qu'il me vit et stoppa à 4 mètres, je prends une première photo! Il semble inquiet, il fait un pas et me fait face à 3 mètres, je ne le quitte pas des yeux et prends une deuxième photo, raté!

Je n'ai pas attendu les 8 secondes nécessaires pour que le flash de mon appareil jetable se recharge.

Je réarme et prends une troisième photo (ci-joint) lorsqu'il s'éloigne, il ne me quittera des yeux qu'à 10 mètres et se mettra à courir.



photo : Y. DERAÏN – Chaîne de l'Epine, mars 2004

L'observation a duré de 30 à 40 secondes, le flash accentue la pénombre, il semble faire nuit noire alors que je pouvais voir à 30 mètres.

Ce n'est que sur la photo que je me suis rendu compte de la couleur de l'animal, à la nuit tombante je le voyais gris-beige et j'ai été impressionné par la hauteur des pinceaux auriculaires qui ne ressortent pas sur la photo."

Le Bourget, le 6 Mai 2004

Y. DERAÏN

## Chartreuse Iséroise : Reproduction du lynx attestée en 2003

*La première indication confirmée de la présence du lynx en Chartreuse date de Janvier 1990. Il s'agissait de la capture, dans un piège à lacets, d'une femelle adulte par notre collègue Jacques MICHALLET dans le cadre d'une étude sur le chamois. Quatorze ans après, Jacques MICHALLET et son fils David mettent en évidence le premier cas de reproduction avéré. Evènement rarement constaté dans les Alpes, ce cas de reproduction a été « expertisé » par J.M. VANDEL, spécialiste « perpétuel » du lynx à l'O.N.C.F.S.*

La matinée du 30 novembre, je découvre sur un sentier enneigé de Proveysieux (38) des traces de sang et de lutte. Je recherche des indices supplémentaires en suivant la pente et trouve en contrebas une carcasse de chamois. Il s'agit d'un mâle adulte, il porte des traces de consommation sur le cuissot. La proie est minutieusement dissimulée sous la neige. Ces indices nous font penser à un acte de prédation du lynx.

Nous empruntons avec mon père un piège photographique auprès des responsables du réseau. Dès le lendemain, nous l'installons sur le site et nous constatons que depuis la veille la consommation s'est accentuée, la proie est toujours recouverte.

Trois nuits plus tard, nous enlevons l'appareil. Six évènements photographiques ont été enregistrés. Lors du développement, cinq photos sont inexploitable et la sixième (ci-contre) laisse apparaître un lynx d'aspect juvénile de face. En arrière plan, on distingue la robe partielle d'un deuxième lynx ainsi qu'une patte. Deux individus étaient donc ensemble en novembre.

Compte tenu des mœurs de l'espèce, il ne peut s'agir que d'une femelle et d'un jeune. Le contact d'adultes, mâle et femelle, n'a lieu qu'au moment du rut (fin d'hiver).

David et Jacques MICHALLET - ONCFS -



Lynx - On relève en arrière plan la présence d'un deuxième individu -  
Photo : D. et J. MICHALLET, Proveysieux - 38



## Un lynx braconné dans le Massif vosgien

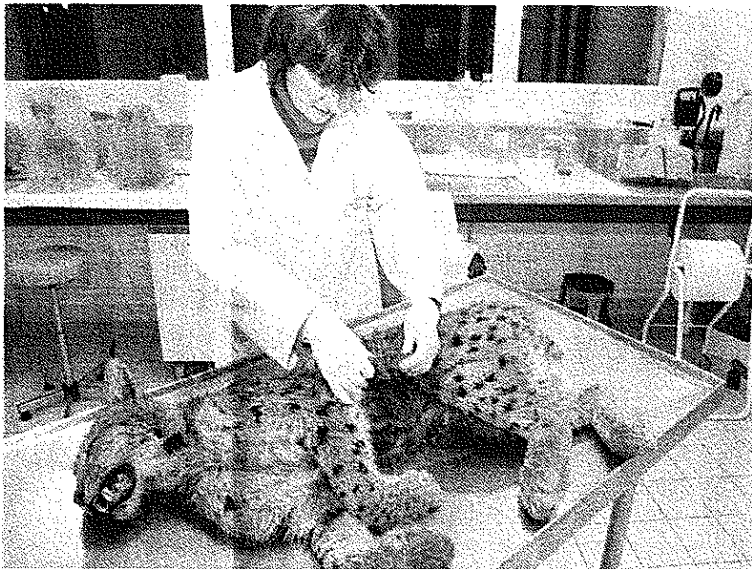
*Neuf cas de mortalité de lynx ont été relevés par les correspondants en 2003. Les causes de mortalité détectées sont essentiellement d'origine anthropiques, la collision routière étant la principale. Un cas anecdotique de mise à mort d'un jeune lynx par des chiens a été présenté précédemment. Le cas Vosgien de destruction intentionnelle et illicite est le seul qui ait été porté à notre connaissance pour cette année.*

*Outre l'émotion légitime et la médiatisation que ce cas a suscité, sur un plan biologique il faut avoir à l'esprit les caractéristiques démographiques suivantes, valables dans les grands principes, quelque soit le pays de l'aire de distribution de l'espèce :*

- chez les jeunes lynx, le taux de survie annuelle est de l'ordre de 50% avec des causes de mortalité essentiellement d'origine biologique (malnutrition, pathologies, etc...),
- chez les lynx adultes, ce taux de survie est de l'ordre de 80% avec des causes de mortalité principalement d'origine anthropique (collisions, braconnage, etc...).

*La situation française ne fait probablement pas exception à cette "constante biologique". Cependant, pour le massif Vosgien vous remarquerez dans le présent bulletin que l'aire d'occupation détectée pour les deux années 2002 et 2003 (2862 km<sup>2</sup>) représente environ 96 % de celle relevée pour la période triennale précédente (1999-2001) avec une légère extension des relevés d'indices à l'ouest du massif. Les données relevées en 2004 (fin de la période de suivi triennal actuelle) seront donc déterminantes pour étayer la tendance d'évolution de ce noyau qui, dès cette année, ne semble pas être en régression.*

Le 29 décembre 2003, les brigades vertes du département du Haut-Rhin alertent le service départemental de l'ONCFS de la découverte d'une dépouille de lynx par un particulier en forêt communale de Masevaux (Haut-Rhin), localité située au sud du Massif vosgien. L'animal se trouvait à proximité d'une décharge désaffectée. Les agents techniques de l'environnement Émile Diéval et Joseph Herro se rendent sur place et selon la procédure habituelle, acheminent l'animal au Laboratoire vétérinaire départemental du Haut-Rhin pour une autopsie.



Expertise au Laboratoire du lynx de Masevaux  
Photo : F. LEGER

Selon les conclusions de la directrice du laboratoire, l'animal était un mâle adulte en bon état d'engraissement. L'autopsie révélera que l'animal a été tué d'une balle qui a traversé le corps à la limite thorax-abdomen. Cette nouvelle a suscité une grande émotion en Alsace et l'information a été relayée par la presse régionale et nationale.

L'enquête menée localement par le service départemental de l'ONCFS indique qu'un particulier en promenade avec son chien avait déjà constaté la présence de la dépouille fraîche de l'animal le 1<sup>er</sup> décembre mais ignorait qu'il s'agissait d'un lynx et n'a pas pensé nécessaire de signaler cette découverte à la mairie.

Ce n'est que le 29 décembre qu'il a fait part de son observation ayant un doute sur la nature de l'animal. Les investigations effectuées sur le site de Masevaux par le service départemental de l'ONCFS semblent indiquer que l'animal a été transporté sur les lieux de la découverte à bras d'homme.

**François Léger et Roland Ketterlin (ONCFS)**

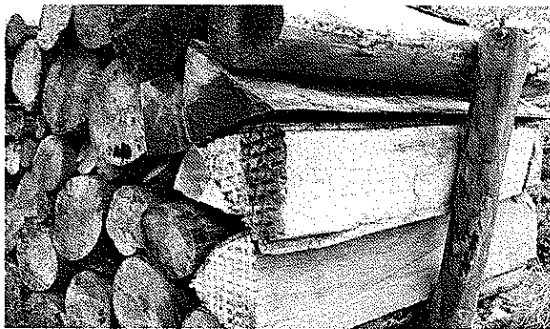
# LE POINT SUR LA RECHERCHE

## Les études en cours à l'O.N.C.F.S.

**L'expérience de terrain d'un correspondant à l'origine du test de nouveaux outils de suivi du Lynx...**

### **Acte I : au début était l'homme des bois !**

Le réseau Lynx collecte toute sortes d'indices liés à la présence de l'espèce, et il en est un, déjà évoqué dans le précédent Bulletin, qui attire notre attention en ce moment ...le poil ! Difficile à détecter dans les laissées de l'animal, le poil semblerait pourtant pouvoir être collecté de façon plus efficace sur les supports où le lynx vient se frotter et marquer ainsi son territoire. C'est ce qui ressort d'une première analyse de l'expérience qu'avait acquise Alain Laurent, correspondant vosgien, au cours d'incalculables heures de prospection et de pistage... patience et persistance, deux vertus payantes en l'occurrence ! Pour mémoire, rappelons qu'en 2002 Alain avait trouvé 37 indices de présence, dont 12 étaient des poils. En plus du nombre, l'intérêt du poil réside aussi dans le fait que la période où on le trouve semble très complémentaire (Avril-Octobre) de la période hivernale durant laquelle les empreintes constituent la base des données disponibles.



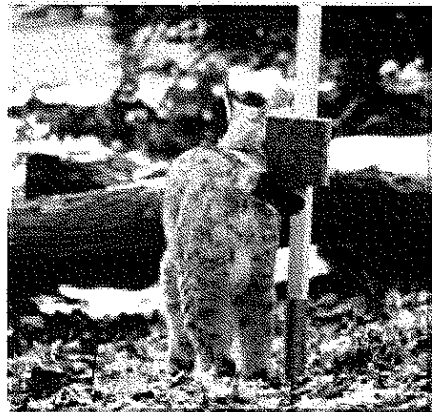
*Une simple pile de bois de chauffage, avec les angles des morceaux refendus striés à la tronçonneuse pour accroître le côté « grattant de la chose » ....simple mais ingénieux !*

Un jour, par hasard, l'homme des bois (Alain) initie l'homme du bureau (moi) à sa science et lui fait trouver son premier poil de lynx lors d'une sortie de terrain organisée pour les experts du Large Carnivore Initiative for Europe, en visite dans les Vosges : tout le monde marche à la queue leu-leu, patte dans patte dans la neige sans rien voir, quand Alain, pourtant en serre-file, se jette sous un tronc d'arbre, en appui sur une souche au bord du sentier et déjà enjambé par toute la troupe, m'appelle et m'incite à regarder mieux...là...juste au bout de mon nez....un poil ...oui mais de lynx !

### **Acte II : du terrain au zoo, y'a qu'un pas !**

Partant de là, et en examinant de plus près la littérature scientifique internationale en la matière, une étude américaine sur un cousin de notre lynx nous suggère alors d'aller plus loin et de tester l'effet de diverses substances supposées attractives, et qui pourraient donc inciter l'animal à se frotter, pourquoi pas sur des supports artificiels...l'idée de compléter le dispositif de suivi de l'espèce par des pièges à poils disposés selon des protocoles d'échantillonnage bien précis faisait dès lors son chemin.

Oui mais comment l'attirer sur les pièges à poils ? Grâce à l'aide de l'équipe du zoo de Mulhouse, de ses deux lynx, et de Cécile Régazzi (une étudiante dont les journées n'étaient pas assez remplies par la rédaction de sa thèse !). Une expérience est mise en place dans le grand enclos arboré des animaux : des planchettes, fixés sur des tiges supports réglées à la bonne hauteur (cf photo ci-dessous) et revêtues de morceaux de tapis en fibre naturelle de coco, étaient enduites de diverses substances espérées magiques, et proposées aux joues des deux lynx...qui s'en régalaient.



*En général c'est sur les joues que se frotte le lynx...*

Après plusieurs semaines de test, deux produits étaient clairement en tête de peloton : ils suscitaient environ 3 à 4 fois plus de marquages que les autres et 5 à 6 fois plus que les tapis neutres non enduits. Bien sûr, tout le monde comprendra aisément que le désormais « druide Alain » préfère pour l'instant garder discrète la nature exacte de ses potions magiques.

### **Acte III- du zoo au terrain, y'a aussi qu'un pas !**

La prochaine étape, déjà en cours quand vous lirez ces

Tapis	neutre	A	B	C	D	E	F	H
Fréquence marquage	4	17	10	7	6	4	3	3

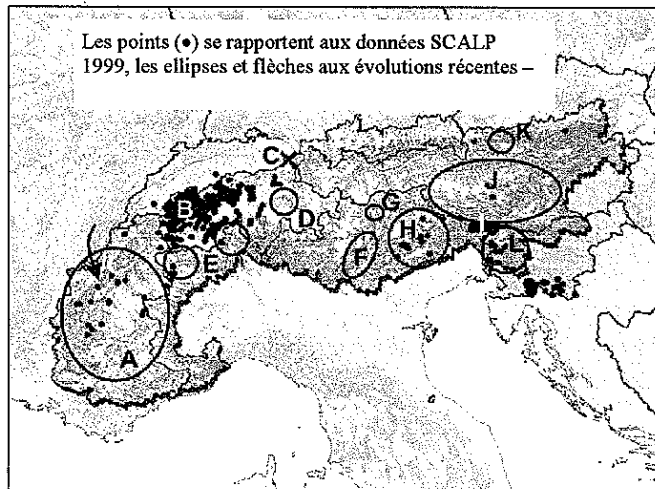
lignes, consiste à mettre en œuvre, sur une zone connue pour héberger le Lynx, un dispositif d'échantillonnage basé sur la répartition dans le milieu naturel d'un grand nombre de supports à tapis de coco, les uns enduits de la première substance, les autres de la deuxième, et les troisièmes de rien du tout, au cas où le lynx sauvage préférerait le parfum nature ! Cette expérimentation s'achèvera vers la fin de l'été et selon les résultats obtenus, que nous ne manquerons pas de porter à votre connaissance, il pourrait être rapidement envisagé de tester cette méthode de mise en évidence de la présence du lynx à plus vaste échelle, d'abord dans des zones avec présence avérée de l'espèce, puis dans des zones où le Réseau ne dispose pas d'indices. Peut-être même qu'un jour les poils récoltés seraient analysés génétiquement pour dresser des cartes d'identité individuelles des lynx détectés et mieux connaître ainsi ses populations (par exemple les connexions démographiques entre massif).

*Merci à Alain, Cécile, l'équipe du zoo de Mulhouse (et à ses lynx) sans qui rien n'aurait été possible !*

## Coup d'œil sur l'actualité scientifique internationale :

### Colloques: Réunion du SCALP (Status & Conservation of the Alpin Lynx Population) en Mai 2003:

Le SCALP est un groupe d'experts européens, responsables chacun dans leur pays du dossier Lynx. Ils se réunissent régulièrement pour synthétiser leurs actions et débattre des acquis et enjeux à venir, à l'échelle de l'ensemble des populations de lynx de l'arc alpin. Ce groupe, constitué depuis une dizaine d'années et animé par Anja Molinari-Jacob (KORA). Voici quelques nouvelles de la dernière réunion, tenue du 7 au 9 Mai 2003 à Amden (Suisse « orientale »), et durant laquelle les données du réseau ont été présentées.



Extrait et traduit de "The situation of the Alpin Lynx Population – Conclusion from the 2<sup>nd</sup> SCALP Conference, Amden 7-9 May 2003" par U. Breitenmoser (KORA – Suisse).

Développements récents (1999-2003) de la distribution du lynx dans les Alpes (à partir des signes de présence Q2 du rapport de 1999 – classification SCALP). **France** : A, augmentation dans les Alpes du Sud, immigration possible à partir du Jura dans le nord. **Suisse** : B, forte densité de population au nord des Alpes sans expansion géographique; C : 9 lynx déplacés en suisse orientale. D : nouveaux signes de présence dans les Grisons. **Italie** : E, pas de confirmation de la présence du lynx depuis 1999 dans l'ouest des Alpes ; F : plus de signes de présence depuis 1995; G : photo de lynx en 2001 dans le sud du Tyrol ; H : Bellunese, pas de confirmations récentes des données acquises entre 1995-1999 ; I : Tarvisio, nombreuses données durant 2000-2002. **Autriche** : J, plus de données récentes ; K : observations et photo de peut-être un individu unique durant les deux dernières années. **Slovénie** : L, de moins en moins d'indices depuis 1999.

Le fil conducteur des débats pourrait être synthétisé par l'interrogation « que faire pour améliorer les connaissances biologiques et l'intégration sociale du processus de reconstitution des populations de lynx dans un monde dominé par les activités humaines ? ». Une réflexion ambitieuse qui vise à concilier des points de vue et des centres d'intérêts jugés parfois contradictoires, à mi-chemin entre les fondamentaux de la biologie de la conservation théorique (évolution des effectifs de lynx, flux génétiques entre sous-populations...etc.) et la prise en compte des opinions d'une société humaine contrastée (« mouvances sociales » protectionnistes, pastorales, cynégétiques...etc.). Ce groupe d'expert, d'abord constitué autour de la nécessité de définir des standards de procédures de monitoring de l'espèce à l'échelle alpine, essaie aussi de transférer l'état des connaissances vers la gestion appliquée du dossier lynx (conservation de lynx, interactions avec les activités humaines). Il s'agit dès lors d'appliquer l'art du consensus rigoureux pour définir des voies médianes, voies qui sembleraient peut-être les plus réalistes pour l'avenir d'une cohabitation apaisée homme-lynx.

Lors de la réunion d'Amden plusieurs exposés ont décrit l'état des populations de lynx, d'autres se sont attachés à présenter des études et recherches en cours (telle par exemple la modélisation de l'aire potentielle de distribution de l'espèce par F. Zimmerman, ou bien les résultats des suivis télémétriques de lynx en Suisse orientale par A. Ryser). Les données alpines issues de l'activité du Réseau Lynx y ont été présentées, ainsi que les résultats d'un test méthodologique de l'utilisation du piégeage photographique « en coulées ».

L'ensemble des communications est synthétisé dans un document téléchargeable en ligne sur le site du KORA : [www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp/publications.html](http://www.kora.unibe.ch/en/proj/scalp/publications.html).

**Pour en savoir plus sur... :** *Extraits d'une abondante littérature internationale sur le sujet du Lynx, trois articles sélectionnés pour leur approche originale, leur complémentarité, ou leur réflexion de portée générale.*

S. Schadt et al. (2002, Journal of Applied Ecology, 39 : 189-203) proposent une modélisation des facteurs du milieu expliquant l'occupation de l'espace par des lynx équipés de colliers émetteurs dans le Jura Suisse. Parmi tous ceux testés, seuls ceux traduisant la « connectivité » entre espaces boisés et entre espaces semi-naturels non boisés sont retenus. Ce modèle, simple mais plein de bon sens, a ensuite prédit dans 80% des cas le comportement de lynx équipés de colliers en Slovaquie et République Tchèque. De ces résultats, appliqués à grande échelle au cas de l'Allemagne, les auteurs déduisent que les potentialités de ré-implantation de l'espèce seraient maximales dans l'Est du pays.

E. Ruenes et al. (2003, Molecular Ecology, 12 : 2623-2633) montrent à l'aide d'analyses génétiques que les populations scandinaves de Lynx, non seulement sont « un peu à part » des autres populations d'Europe, mais aussi qu'entre elles existerait une forme atténuée de restriction des échanges génétiques conduisant à bien identifier 3 noyaux (nord, central, sud). Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'on ne peut le rattacher ni à un héritage historique de la répartition des données de présence de l'espèce, ni même à l'impact de barrières géographiques, inexistantes en l'occurrence.

C. Wilson (2004, Mammal Review, 3 : 211-232) effectue une revue des conditions écologiques, économiques, sociétales liées à la présence de population d'ours, loup ou lynx, afin de déterminer si le contexte de la Grande Bretagne se prêterait ou non à des réintroductions. Seuls les Highlands écossais sembleraient convenir principalement grâce à leur faible densité humaine et au cortège de proies sauvages disponibles. L'auteur conclue cependant que la grande île ne serait pas encore prête à accueillir en l'état une population de grand carnivores (ours, loup), et que le cas du lynx mériterait plus d'études (habitat disponible, impact sur la faune vulnérable).

# LES DONNÉES

Les relevés d'indices de présence transmis pour l'année 2003 par les correspondants et validés par les coordinateurs sont présentés dans les tableaux qui figurent de la page 17 à la page 24. Les données sont regroupées par massif puis par département et sont listées dans l'ordre chronologique de recueil sur le terrain.

L'aire de répartition présentée à la page 16 intègre toutes les données "indices," et toutes les données "dommages" qualifiées de probables ou de confirmées par le réseau pour la période 2002 et 2003 inclus, ce qui représente 612 données "indices" et 109 données "dommages".

Nous rappelons la méthode d'information géographique mise en oeuvre dans le réseau pour le suivi de l'aire de répartition du lynx :

- toutes les données sont géo-référencées selon le référentiel Lambert II étendu,
- chaque donnée classée **probable** ou **confirmée** est centrée sur une aire de présence de 9 x 9 km (81 km<sup>2</sup>) correspondant à une surface variant du tiers aux deux tiers d'un domaine vital d'adulte (aires détectées par télémétrie dans le Jura Français),
- afin de limiter l'effet de la faible probabilité de détecter un indice sur un lieu donné, une année donnée, un lissage tri-annuel est effectué. La dernière carte de répartition présentée concerne la période 1999-2001. Actuellement, nous sommes donc dans la période 2002-2004. Nous présentons la carte établie avec les données cumulées des années 2002 et 2003, soit les deux tiers de la période considérée, pour mieux apprécier l'évolution de l'aire de répartition par rapport au bulletin précédent.

## Le volume et la nature des données

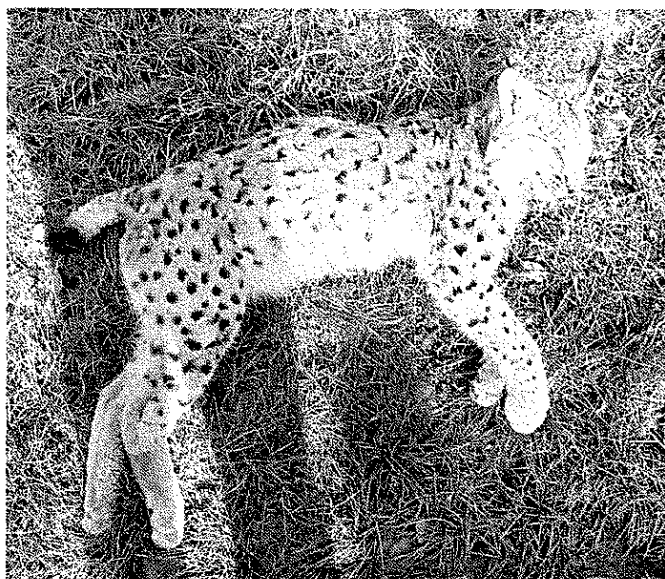
### Période 2002-2003

701 données (hors constats d'attaques) ont été portées à la connaissance des correspondants du Réseau-lynx (Tableau I). Uniquement pour l'année 2003 (cf. listes annexées), ce nombre est de 326 avec la répartition suivante : Alpes : 100, Jura : 105, Vosges : 119, Massif-Central : 2. Pour l'ensemble des données 2002-2003, 89 d'entre elles ont été écartées car non caractéristiques (information non-confirmées, n=19), insuffisamment documentées (non-identifiées, n=38) ou encore douteuses (n=32) ; 26 autres informations ont été saisies mais pas accréditées d'un niveau de certification car il s'agissait par exemple d'excréments supposés de lynx recueillis sur des zones où d'autres indices confirmés ou probables étaient déjà disponibles (l'analyse des excréments supposés de lynx est coûteuse en temps car il s'agit d'isoler des poils de lynx dans la crotte, et elle n'est réalisée que là où on a aucun autre indice). Les données validées (i.e. jugées confirmées ou probables) provenaient pour 39 % du Massif jurassien; pour 41 % du Massif vosgien, et pour 20% du Massif alpin. En 2002-2003, les indices de présence validés les plus couramment recueillis ont été, dans le Massif jurassien, les observations visuelles (55 %, n=132), puis les empreintes (19,2 %, n=46) (Tableau II). Dans le Massif vosgien, les empreintes (29,5%, n=73) les observations visuelles (23,5%, n=58) et les poils (18,2 %, n=45) ont été les indices les plus souvent collectés. Enfin dans les Alpes, 44 % des données ont été des observations visuelles (n=55), et 31,2 % des empreintes (n=39).

Les deux types d'indices « observations visuelles + empreintes » représentent donc environ les 2/3 des informations disponibles hors attaques au cheptel domestique.

### Indices remarquables en 2003

Parmi les indices, les plus remarquables sont sans doute les cas de mortalité et ceux attestant d'une reproduction. Pour l'année 2003, 9 cas de mortalité ont été transmis au réseau. Deux cas proviennent du massif Vosgien (1 braconnage et une collision) et 7 cas du massif Jurassien. Pour ce dernier, on relève une mortalité due à des chiens, 5 collisions



Dépouille de lynx adulte femelle retrouvée à Lamoura (39)  
Photo : S.D. 39

et 1 cas de juvénile mort d'épuisement (01). Parmi les collisions, une femelle adulte (20 kg) retrouvée sur la commune de Lamoura (39) présentait un taux élevé d'anti-coagulant dans les tissus hépatiques (9,25µg/g de bromadiolone dans le foie). L'origine de cet empoisonnement n'est pas identifiée (malveillance, lutte collective contre les campagnols).

Treize données concernant 11 cas de reproduction distincts ont été relevées avec la répartition suivante par massif : Vosges : 1 cas, Jura : 7 cas et Alpes : 3 cas. Les cas jurassiens sont relevés au sein du noyau de population. Les cas Vosgien et Alpin sont très intéressants puisqu'ils sont relevés sur les marges dans des zones de colonisation plus récentes (versant Lorrain des Vosges, montagne du Vuache (74), de l'Épine (73) et massif de la Chartreuse (38).

### **L'aire de répartition du lynx (commentaires par massif)**

#### Massif Alpin

Pour 2002 et 2003, l'aire de présence détectée couvre une superficie de **4347 km<sup>2</sup>**. Cela représente environ 105% de l'aire détectée pour la période 1999-2001 qui était de 4131 km<sup>2</sup>. L'aire de répartition dans les Alpes est déjà plus conséquente que la période précédente mais il faudra attendre l'intégration des données 2004 pour se prononcer définitivement.

Six départements sont concernés, dans l'ordre d'importance décroissante : la Savoie, l'Isère, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. Pour l'instant les indices relevés dans le Var ne sont classés que "douteux". Plus des trois-quarts de l'aire détectée est située au nord de la latitude de Grenoble. Cette aire est toujours éclatée avec cependant, d'année en année, des relevés récurrents notamment sur le massif Bornes-Aravis (74), la chaîne de l'Épine et la basse et moyenne Maurienne (73). Bien que détectées depuis le début des années 1990 sur le massif de la Chartreuse (38), les données étaient par la suite très isolées, par contre en 2003 le nombre de données "indices" et "dommages" a été plus conséquent. Des données avérées plus ponctuelles sont relevées sur le Vuache et dans le Chablais (74), en Tarentaise et sur les contre-forts des Bauges (73) et de manière plus éclatée dans le sud de l'Isère (Valjouffrey) et dans le Champsaur-Valgaudemar (05). En 2003 comme en 2002, aucun indice de présence avéré n'a été relevé dans le Vercors (26 et 38). A l'avenir, il faudra accroître les efforts d'investigation notamment dans les Alpes du Sud, sur les contre-forts du Vercors, la Haute-Maurienne, les Bauges mais aussi sur la Chartreuse Savoyarde et le sud de la chaîne de l'Épine.

#### Massif Jurassien

Pour ces deux dernières années, l'aire de présence détectée recouvre **7371 km<sup>2</sup>**. Cela représente environ 90% de l'aire de présence identifiée en 1999-2001 (8217 km<sup>2</sup>). Elle concerne la grande majorité du Massif jurassien dans les départements de l'Ain et du Jura des premiers reliefs (Petite Montagne) jusqu'au haut-Jura. Dans le département du Doubs, l'essentiel des données proviennent d'une bande d'une trentaine de kilomètres de large située le long de la frontière avec la Suisse, leur distribution est moins compacte que dans l'Ain et le Jura.

Les données collectées en 2002-2003 ont permis de confirmer en partie le pattern général de la distribution du lynx déjà montré pendant la période 1999-2001. Dans l'année à venir les nouvelles données devront permettre d'affiner ce schéma et notamment de préciser si les connexions forestières situées entre les massifs jurassien et vosgien sont bien occupées (quelques données semblent suggérer que la connexion démographique pourrait théoriquement être en passe de s'effectuer pour la première fois, notamment une dépouille de lynx découverte à Dampierre sur le Doubs et d'autres indices dans la partie alsacienne du massif du Jura). Pour l'année 2004, l'attention des correspondants devra se porter sur les marges de la distribution actuelle pour l'Ain et le Jura. Pour le Doubs, la distribution des indices est plus diluée dans l'espace, un effort plus important devrait être effectué, notamment dans le nord du département pour essayer d'apporter des éléments de réponse à la possibilité d'interconnexion entre la population Jurassienne et la population Vosgienne.

#### Massif Vosgien

L'aire de présence du lynx recouvre une superficie totale de **2862 km<sup>2</sup>** pour 2002 et 2003. Globalement, cette superficie est de l'ordre de grandeur de celle détectée durant les trois années précédentes (1999-2001 : 2970 km<sup>2</sup>). Cette aire est toujours composée d'un noyau de présence principal localisé dans les Vosges du Sud depuis Masevaux au Sud jusqu'à la hauteur du massif du Taennchel dans la région de Ribeauvillé (68) au Nord. Cette aire présente des prolongements coté lorrain dans le département des Vosges, notamment dans la région de Plainfaing, le Valtin et Cornimont et jusqu'en Haute-Saône dans la région de Plancher-les-Mines ainsi que dans le Territoire-de-Belfort vers Auxelles-Haut et Bas et Lepuix. Plus au Nord, dans le département du Bas-Rhin, aucune information récente n'a été enregistrée dans les Vosges moyennes alors que la présence a été confirmée coté mosellan dans le secteur du Donon. Toutefois, il faut noter que des données validées sont à nouveau recueillies dans les Vosges du nord dans la région de la Petite Pierre (67) avec une mention à Bitche (57), non loin du Palatinat Allemand. Dans les mois à venir, l'attention des correspondants devra concerner prioritairement les Vosges du nord, les Vosges moyennes et le Versant Lorrain des Vosges du sud où la présence de l'espèce et un cas de reproduction ont été encore montrés récemment.

#### *Indices en provenance d'autres zones*

En 2002-2003, quelques indices tous classés en douteux ou non confirmés ont été recueillis en provenance des Pyrénées et du Massif Central (07,63). A ce jour, aucune information suffisamment robuste pour déclarer la présence de l'espèce sur ces zones n'est en possession du Réseau Lynx.

## La gestion administrative des dommages

Les données de constats de dommages sur le cheptel domestique sont traités à deux niveaux dans le réseau:  
- d'abord comme indice de présence au même titre par exemple que la découverte d'une proie sauvage. Ils intègrent la base de données "indices" et alimentent ainsi la restitution cartographique. Les dommages représentent pour 2002/2003, 15% du total "indices" au niveau national et un tiers de ceux-ci pour l'ensemble des deux départements Ain et Jura.

- puis les constats servent de pièce administrative pour la compensation financière des dommages, c'est d'ailleurs leur premier justificatif. Pour des raisons historiques et contextuelles ils sont traités différemment dans l'ensemble Vosges/ Jura et les Alpes.

Dans les Vosges et le Jura, l'agent constateur se prononce sur le niveau de responsabilité du lynx de même que l'éleveur. Le dossier est ensuite instruit par la DDAF et si l'avis de l'agent et de l'éleveur est similaire, le dossier est transmis à l'ONCFS pour paiement, si l'avis est divergent le dossier est examiné par la commission départementale des litiges.

Dans les Alpes, du fait de la présence commune du loup (sur la responsabilité duquel les agents constateurs ne se prononcent pas sur le terrain lors du constat) et du lynx, l'avis technique du coordinateur du réseau est sollicité par la DDAF lorsque la responsabilité du lynx est suspectée.

Les résultats présentés ci-dessous ont été transmis par les différentes DDAF(s), ils représentent les attaques et victimes indemnisées pour 2003.

	Nombre d'attaques	Nombre de victimes	Evolution par rapport à 2002
<b>Massif Vosgien</b>			
dpt 67	1	1	
dpt 68	3	9	
dpt 88	2	2	
Total	6	12	légère augmentation:3 att. en 2002
<b>Massif Jurassien</b>			
dpt 01	35	46	
dpt 25	1	1	
dpt 39	17	26	
Total	53	73	stabilité: 53 attaques en 2002
<b>Massif Alpin</b>			
dpt 38	8	12	
dpt 73	2	3	
Total	10	15	légère augmentation : 3 att. en 2002
<b>Total général</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	



Brebis victime de dommage - Photo : C. BOMBOIS

Les nombre totaux d'attaques et de victimes indemnisées sont respectivement de 69 et 100 au niveau national. On relève une stabilité des dommages dans la Chaîne Jurassienne par rapport à 2002 ou déjà ceux-ci étaient à leur niveau le plus faible depuis 1988 (cf. bull. n° 9). On relève par ailleurs une augmentation très légère des cas indemnisés dans les Alpes (notamment en Isère) et dans le massif Vosgien . A titre indicatif, le volume indemnisé a représenté pour le département de l'Ain (la moitié des données au niveau national) environ 12.800 euros.

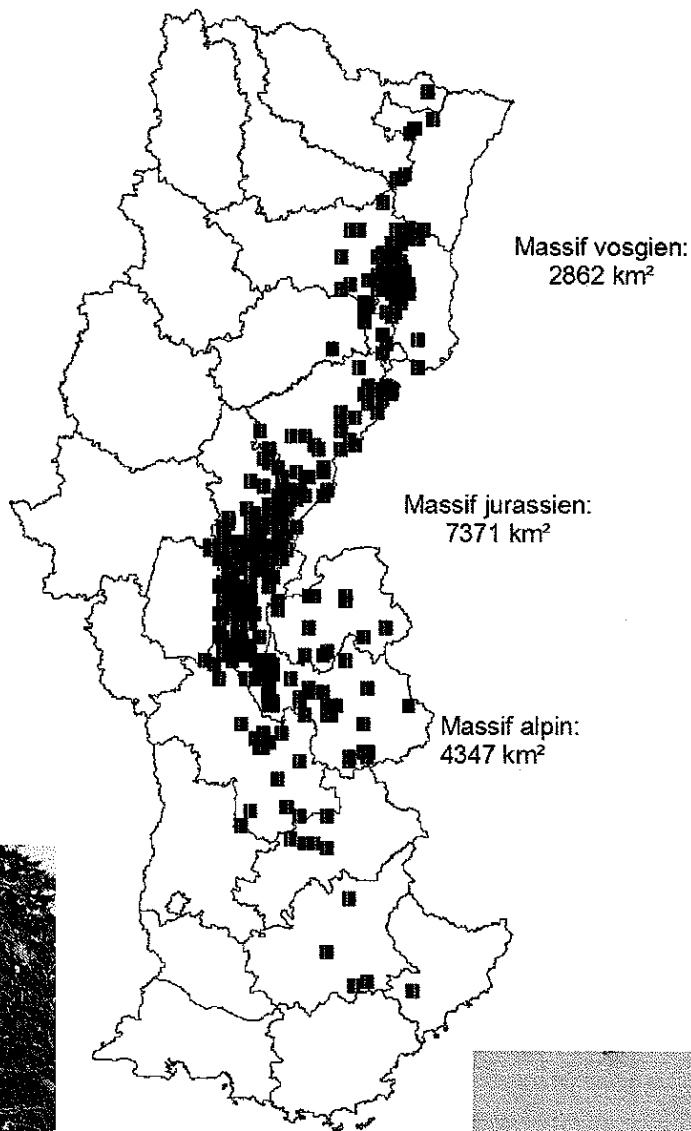
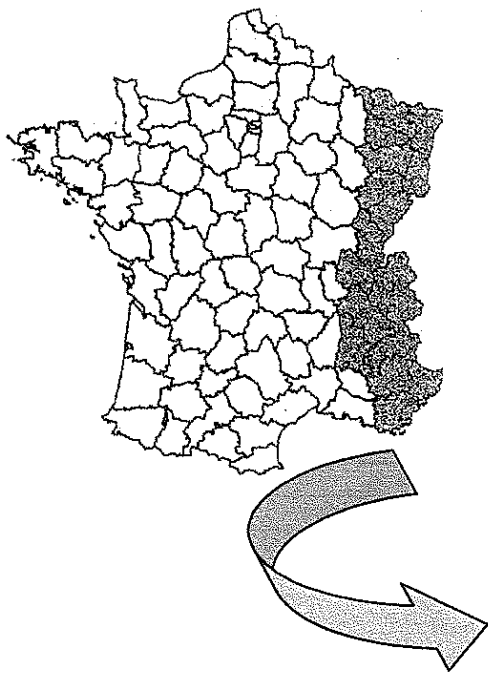
**Tableau I : Nombre d'informations récoltées par les correspondants en 2002-2003 hors constats d'attaques (et hors excréments non analysés, cf. supra).**

MASSIF	DEPT	FIABILITE					TOTAL	
		Confirmée	Probable	Douteuse	Non-Identifiée	Non-Confirmée	PRESENCE LYNX (=C+P°)	GENERAL
ALPIN	4	1	2	2			3	5
	5		5	5	1	3	5	14
	6					1	0	1
	26			1			0	1
	38	2	17	4	3	5	19	31
	73	51	33	3	10	2	84	99
	74		13	2	4	2	13	22
	83			6	1		0	7
	<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>70</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>124</b>	<b>180</b>
JURASSIEN	1	40	22	3	4		62	69
	25	19	29		2	2	48	52
	38	1	1				2	2
	39	31	90	2	4	1	121	128
	68	2	1				3	3
	90		4			1	4	5
		<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>147</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>240</b>
VOSGIEN	57	3	2				5	5
	67		5	1	2		5	8
	68	133	52		2	2	185	189
	70		4	2			4	6
	88	26	20	1	3		46	50
	90		3		1		3	4
		<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>86</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>248</b>
<b>TOTAL</b>		<b>309</b>	<b>303</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>612</b>	<b>701</b>

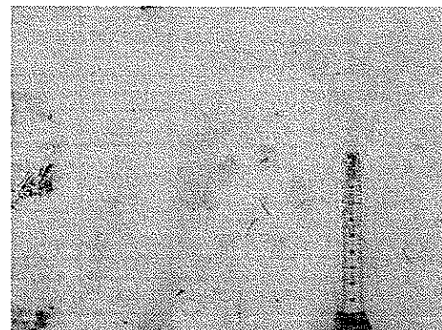
**Tableau II : Nature des données retenues (confirmées et probables, hors constats)**

MASSIF	DEPT	Capture de lynx	Empreinte(s) piste(s)	Excrément	Poils	Cadavre de lynx	Obs. visuelle	Proie sauvage	Donnée avec plusieurs indices	TOTAL
ALPIN	4						3			3
	5		1				4			5
	38		1		1		11	3	3	19
	73		36				26	11	11	84
	74		1				10	2		13
	83						1			1
		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>16</b>	<b>14</b>
JURASSIEN	1		27			7	15	4	9	62
	25		7			4	24	6	7	48
	38		1				1			2
	39	1	9			3	90	12	6	121
	68		2							3
	90				1		2	1		4
		<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>132</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
VOSGIEN	57		1				4			5
	67						5			5
	68	1	52	5	42	1	33	15	32	181
	70						4		1	5
	88		20		3		11	5	8	47
	90						1	2	1	4
		<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>73</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>58</b>	<b>22</b>	<b>42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>158</b>	<b>5</b>	<b>47</b>	<b>15</b>	<b>245</b>	<b>61</b>	<b>78</b>	<b>612</b>

**AIRE DE PRESENCE DU LYNX  
DETECTEE EN 2002-2003**



*Massif Vosgien—Photo : J.M. VANDEL*



*Empreinte de Lynx—Valmeinier (73)  
Photo : T. DACKO*